

des ressources humaines, l'infrastructure économique, et les liens commerciaux afin de fournir la base et d'imprimer le rythme d'une croissance soutenue au XXI^e siècle.

Renforcer les filets de sécurité sociale

24. Étant donné les ramifications de la crise et étant donné qu'il est important de remédier aux fragilités sociales, nous convenons que l'APEC doit, en priorité, intensifier ses efforts pour pallier les répercussions sociales de la crise. Plus particulièrement, nous demandons à nos ministres de travailler avec la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement et, le cas échéant, avec des institutions publiques et privées afin de formuler des **stratégies reposant sur des mesures concrètes destinées à renforcer les filets de sécurité sociale**. Nous comptons sur un rapport à notre prochaine réunion.

Renforcer les systèmes financiers nationaux et mondial

25. Nous reconnaissons que le développement et le renforcement du système financier sont essentiels à la réalisation de l'objectif que vise l'APEC, à savoir des systèmes d'échanges commerciaux et d'investissements libres et ouverts d'ici 2010-2020.

Nous saluons le travail entrepris dans plusieurs instances pour renforcer le système financier international et nous prenons note, en particulier, des propositions faites pour améliorer la transparence et la responsabilité; pour renforcer l'infrastructure des marchés et les systèmes financiers nationaux; et pour améliorer la coordination et la participation du secteur privé à la prévention et au règlement méthodique des crises financières internationales. Nous pensons qu'il serait très profitable de poursuivre ce travail dans un processus auquel participeraient les économies industrialisées et les économies de marché naissantes. Nous sommes d'avis qu'une tribune telle qu'un G-22 élargi serait pertinente à cet effet. **Nous demandons également à nos ministres des finances d'élaborer rapidement des mesures pour mettre en œuvre ces propositions.** Nous demandons que nous soit présenté à notre prochaine réunion un rapport sur les résultats de ces délibérations au sein de l'APEC et ailleurs.

Nous jugeons particulièrement urgent d'examiner la portée d'une réglementation prudentielle renforcée des institutions financières dans les économies industrialisées pour promouvoir des flux de capitaux sûrs et durables; d'encourager des analyses solides et de meilleures évaluations; d'étudier les questions de transparence appropriée et de normes de présentation de l'information relatives aux institutions financières du secteur privé concernées par les mouvements de capitaux internationaux,